

# Note de présentation

## Présentation du bilan du télétravail 2021

---

Comité Technique du 13 septembre 2022

---

### Contexte

Le 2 novembre 2020, Aix-Marseille Université s'est engagée dans la mise en place généralisée du télétravail auprès de l'ensemble des personnels BIATSS en proposant un déploiement « au fil de l'eau » permettant à chaque structure de mieux appréhender l'organisation du travail au sein des équipes et, ainsi, être en capacité de moduler et prioriser le nombre de jours télétravaillés en tenant compte de l'ensemble des demandes.

Lors de l'élaboration de la charte du télétravail, l'établissement s'est également engagé à suivre le déploiement du télétravail afin d'apporter les indicateurs nécessaires à la gouvernance pour statuer sur l'ajustement du dispositif à l'ensemble des personnels et de réaliser un bilan à un an qui servira de base pour engager des réflexions et proposer une évolution des modalités de télétravail.

Un questionnaire anonyme en ligne a été mis à disposition de l'ensemble des agents AMU via l'application Lime Survey. Ce questionnaire, co-construit avec le comité de suivi du télétravail et diffusé en décembre 2021, avait pour cœur de cible : l'ensemble des personnels BIATSS (agents télétravailleurs ou non) et les responsables hiérarchiques des agents télétravailleurs.

La présentation vise à informer les membres du Comité Technique du bilan à un an du télétravail sur les aspects suivants :

- Rappel méthodologique
- Le retour des agents
- Le retour des encadrants
- L'accompagnement des agents et des encadrants
- Les bénéfices du télétravail et les propositions d'axes d'amélioration